

CE COMMUNIQUÉ NE DOIT PAS ÊTRE PUBLIÉ, DISTRIBUÉ OU DIFFUSÉ, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE, AU CANADA, EN AUSTRALIE OU AU JAPON.



### **Succès de l'augmentation de capital de Generix Group d'un montant de 8,3 millions d'euros avec maintien du droit préférentiel de souscription**

Paris, le 19 octobre 2011 – L'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires de Generix Group, lancée le 28 septembre 2011 et dont la souscription a été ouverte du 29 septembre au 12 octobre 2011, a été intégralement souscrite et s'élève, en conséquence à 8 266 504,48 euros correspondant à l'émission de 11 170 952 actions nouvelles.

Le montant des souscriptions à titre irréductible s'élève à 6 665 159,28 euros, soit 9 006 972 actions nouvelles. La demande à titre réductible a été servie à hauteur de 100 % et s'élève à 1 601 345,20 euros, soit 2 163 980 actions nouvelles.

Pléiade Investissement, premier actionnaire de Generix Group, a largement accompagné l'opération en souscrivant 8 327 377 actions nouvelles, soit 74.54% de l'émission. L'opération a également bénéficié du soutien de Quaeroq, le deuxième actionnaire, qui a souscrit l'intégralité des actions auxquelles il avait droit à titre irréductible.

Pléiade Investissement, qui garantit l'opération, détiendra, à l'issue de cette dernière, 48,92 % du capital et 47,10 % des droits de vote de Generix.

Le règlement-livraison des actions nouvelles et leur admission sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris (« **Euronext Paris** ») sont prévus le 24 octobre 2011. Les actions nouvelles porteront jouissance au 1<sup>er</sup> avril 2011 et donneront droit au dividende qui sera, le cas échéant, voté au titre de l'exercice 2011/2012 et au titre des exercices suivants. Elles seront assimilables aux actions existantes déjà négociées sur Euronext Paris (Code ISIN : FR0010501692 – NYSE: GENX).

Natixis est intervenue en qualité de Chef de File de l'augmentation de capital.

\*\*\*

#### A propos de Generix Group

Editeur de logiciels et de services applicatifs On Demand, Generix Group propose des solutions de Commerce Collaboratif permettant d'optimiser le coût de disponibilité des biens de grande consommation tout au long de la chaîne de valeur et d'augmenter les ventes.

Cette offre unique sur le marché s'adresse aux entreprises des secteurs d'activité des biens de grande consommation (CPG), de la distribution alimentaire et spécialisée, du e-Commerce, du transport et de la logistique.

Avec un Chiffre d'Affaires de 66 M€, Generix Group est le leader européen des solutions collaboratives pour le Commerce et la Supply Chain. Carrefour, Gefco, Leclerc, Leroy Merlin, Nestlé, Unilever, DHL Exel Supply Chain, Louis Vuitton Sodiaal, Metro, Sara Lee, Kuehne + Nagel, Cdiscount... 1500 distributeurs, industriels internationaux et prestataires logistiques ont choisi les solutions « Collaborative Business » de Generix Group.

#### Relation Investisseurs

Jérôme ARNAUD  
Directeur Administratif et Financier  
[jarnaud@generixgroup.com](mailto:jarnaud@generixgroup.com)  
01 77 45 41 80

#### Contact Presse

Stéphanie STAHR  
CM-CIC EMETTEUR  
[stahrst@cmcics.com](mailto:stahrst@cmcics.com)  
01 45 96 77 83

## Communiqué Financier

CE COMMUNIQUÉ NE DOIT PAS ÊTRE PUBLIÉ, DISTRIBUÉ OU DIFFUSÉ, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE, AU CANADA, EN AUSTRALIE OU AU JAPON.

### ***Information du public***

Le prospectus ayant reçu le visa n°11-433 de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** ») en date du 27 septembre 2011, est constitué du document de référence 2010-2011 de Generix Group, enregistré par l'AMF le 27 septembre 2011 sous le numéro R.11-056, d'une note d'opération, ainsi que du résumé du prospectus, inclus dans la note d'opération.

Le prospectus est disponible sans frais au siège administratif de Generix Group, 6, rue du Moulin de Lezennes – 59650 Villeneuve-D'Ascq, sur les sites Internet de Generix Group ([www.generixgroup.com](http://www.generixgroup.com)) et de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) ainsi qu'auprès du Chef de File.

Generix Group attire l'attention du public sur les facteurs de risque décrits au chapitre 4 du document de référence et au chapitre 2 de la note d'opération.

## Communiqué Financier

CE COMMUNIQUÉ NE DOIT PAS ÊTRE PUBLIÉ, DISTRIBUÉ OU DIFFUSÉ, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE, AU CANADA, EN AUSTRALIE OU AU JAPON.

### **Avertissement**

*Ce communiqué, et les informations qu'il contient, ne constitue ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions de Generix Group dans un quelconque pays. La distribution de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation de la législation applicable.*

*S'agissant des Etats membres de l'Espace Economique Européen autres que la France, ayant transposé la directive 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003 (la « Directive Prospectus »), aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des valeurs mobilières objet de ce communiqué rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un ou l'autre des Etats membres (autre que la France). En conséquence, les valeurs mobilières ne peuvent être offertes et ne seront offertes dans aucun des Etats membres (autre que la France), sauf conformément aux dérogations prévues par l'article 3(2) de la Directive Prospectus, si elles ont été transposées dans cet Etat membre ou dans les autres cas ne nécessitant pas la publication par Generix Group d'un prospectus au titre de l'article 3(2) de la Directive Prospectus et/ou des réglementations applicables dans cet Etat membre.*

*Ce communiqué ne constitue pas une offre d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux Etats-Unis d'Amérique. Les valeurs mobilières mentionnées dans le présent communiqué n'ont pas été, et ne seront pas, enregistrées au titre du United States Securities Act de 1933, tel que modifié (le « Securities Act »), et ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis d'Amérique, en l'absence d'un tel enregistrement ou d'une dispense d'enregistrement prévue par le Securities Act. Toute offre de valeurs mobilières au public aux Etats-Unis d'Amérique sera réalisée au moyen d'un prospectus disponible auprès de Generix Group et contenant des informations détaillées sur Generix Group, ses dirigeants et ses états financiers. Generix Group n'a pas l'intention d'enregistrer l'offre en totalité ou en partie aux Etats-Unis d'Amérique ni de faire appel public à l'épargne aux Etats-Unis d'Amérique.*

*Ce communiqué ne constitue pas une sollicitation ni n'est conçu comme étant une incitation à une activité d'investissement aux fins de la Section 21 du Financial Services and Markets Act 2000, tel qu'amendé (« FSMA »). Ce communiqué est exclusivement destiné (i) aux personnes qui se trouvent hors du Royaume-Uni ; ou (ii) aux personnes au Royaume-Uni qui sont des « investisseurs qualifiés » au sens de l'article 2(1)(e) de la Directive Prospectus et de toute mesure d'application pertinente prise par un Etat membre, et qui sont aussi (a) des personnes autorisées par le FSMA ou qui ont une expérience professionnelle en matière d'investissements et qui répondent à la définition d'investisseur professionnel de l'article 19 du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 tel qu'amendé (le « Règlement ») ou (b) des institutions ou sociétés qualifiées de « high net worth persons » au sens de l'article 49(2)(a) à (d) du Règlement ou (c) toutes autres personnes à qui ce communiqué peut être légalement adressé en application de la Section 21 du FSMA (toutes ces personnes étant désignées comme étant les « Personnes Concernées »). Toute personne au Royaume-Uni qui n'est pas une Personne Concernée ne doit pas utiliser ou invoquer ce communiqué.*